

ASSEMBLÉE NATIONALE14 décembre 2018

PLF POUR 2019 - (N° 1490)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 481

présenté par

Mme Louwagie, M. Nury, Mme Anthoine, Mme Bazin-Malgras, M. Abad, M. Bazin, M. Hetzel,
M. Saddier et Mme Valérie Boyer

ARTICLE 56

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.